COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIBERACOIS

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (DELIBERATION UNIQUE)

SEANCE DU JEUDI 9 JUILLET 2009

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

Le 9 juillet deux mille neuf

Le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle de réunion de la Communauté de Communes du Ribéracois sous la Présidence de Monsieur Rémy TERRIENNE, à la suite de la convocation adressée le 2 juillet 2009.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire : **38**
Nombre de membres présents : **32**

ETAIENT PRESENTS :
Allain TRICOIRE – Claude DUBOIS – Claude FAGUET – Thierry DECIMA – Serge OLIVIER – Roland SAUVET – Michèle HOCHART – Jean-Louis DUPRAT – Jean-Marcel BEAU- Michel RAGOUT– Rémy TERRIENNE – René CORSINO – Danièle BOUSQUET – Sylvie BONNET –Pascale DEVIGE – Marcel CHABANEIX (Suppléant de Sylvie BEAUBOIS)-Josette COLLEU – Laurent CASANAVE –Nicole FALLACHER- Jean-Marc RUBIO (Suppléant de Jean-Paul QUEYRET) – Daniel VILLEDARY –Joël DE LUCA – Marie-Thérèse SEGONZAC –Jean-Luc GIROUX – Guy DANA – Annie JAUBERT (Suppléante de Jacques DODIN) – Jean-Pierre CHAUMETTE – Monique BAGOUET (Suppléant de Bernard BREGERAS) – Alain SIMONET-LAPRADE – Rolland TORRES – Pierre OUZEAU - Mireille CORDANI (suppléante de Gilles GIROUX)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire au sein du Conseil : **Josette COLLEU** a été désignée, et elle a accepté de remplir ces fonctions.

Délibération n°2009/67– Rapporteur Rémy TERRIENNE

ZAE DE VILLETOUREIX : VENTE D'UN TERRAIN VIABILISE A LA SCI CHAMBON – VILLETOUREIX ou à toute personne ou société s'y substituant.

La SCI CHAMBON- VILLETOUREIX , ou toute personne qui se substituerait, souhaite acquérir une parcelle de la Zone d'Activités Economiques de Villetoureix dont la Communauté de Communes du Ribéracois est propriétaire, pour l'installation de son activité de vente, réparation et entretien de matériel agricole.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- autorise la cession du lot n°2 correspondant à la parcelle cadastrée E 1092 de la Zone d'Activités Economiques de Villetoureix, à la SCI CHAMBON VILLETOUREIX, domiciliée « Les Souchets » Saint Laurent des Hommes à Mussidan (24400) aux conditions suivantes :

Commune	**Lot**	**Superficie** (en m²)	**PRIX DE VENTE** (au m² HT en €)	**MONTANT DE LA VENTE** (HT)
VILLETOUREIX	N°2	**15 964 m²**	10.00 € HT*	**159 640 €**

(*Les tarifs de vente des terrains de la ZAE de Villetoureix ont été adoptés par délibération n°2008/27 du Conseil Communautaire en date du 21/02/2008.)

- donne pouvoir au Président ou à son représentant pour signer le compromis de vente, l'acte de vente et toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

- désigne maître GIROUX, notaire à Ribérac pour rédiger le sous seing et l'acte de vente étant précisé que le paiement sera effectué à la signature de l'acte.